

Questions orales

Le premier ministre a-t-il l'intention de modifier la totalité ou une partie des programmes qui, aux dires des Américains, doivent être modifiés pour être conformes aux dispositions de l'Accord?

Par la même occasion, je demande au premier ministre si le Canada possède sa liste des pratiques commerciales et des règlements administratifs des États-Unis qui vont à l'encontre de l'Accord? Et si oui, pourquoi ce document n'a-t-il pas été rendu public?

Des voix: Bravo!

L'hon. John C. Crosbie (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, au moment opportun, nous dirons si nous croyons que les lois américaines ou certaines dispositions de ces lois vont à l'encontre de l'Accord de libre-échange canado-américain. En vertu de leur loi, les États-Unis ont les mêmes devoirs et les mêmes obligations que nous.

Évidemment, les Américains peuvent avoir leur propre opinion sur ce qui constitue une infraction au traité de libre-échange, mais leur opinion n'est pas déterminante. Nous avons aussi notre opinion sur la question.

Il n'y a rien d'anormal ou d'alarmant à ce que les Américains expriment des opinions contraires aux nôtres. Nous défendrons nos opinions jusqu'au bout.

LES PROGRAMMES DE FORMATION À L'INTENTION DES TRAVAILLEURS TOUCHÉS

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, il n'y a peut-être pas lieu de s'inquiéter dans l'esprit du ministre, mais les Américains ont au moins la franchise d'annoncer officiellement les mesures qu'ils envisagent pour la mise en oeuvre de cet accord commercial. Ce que je veux dire au ministre, c'est que s'il a des idées sur le sujet—mais nous avons des doutes là-dessus—pourrait-il divulguer la position du Canada au sujet de la pratique et des règlements administratifs des États-Unis?

Depuis les élections, plusieurs entreprises canadiennes ont annoncé de nombreux licenciements...

Des voix: Oh, oh!

M. McDermid: Allons donc! C'est précisément pour cela que vous siégez de l'autre côté.

M. Turner (Vancouver Quadra): Le nouveau ministre de Brampton devient tout aussi irritable que son collègue de St. John's.

En vertu de l'accord commercial conclu par le premier ministre avec les États-Unis, le gouvernement du Canada pourra-t-il offrir de nouveaux programmes de formation et de recyclage aux travailleurs qui ont été

mis en disponibilité? Mais ce qui m'importe davantage, c'est de savoir pourquoi le premier ministre tarde tant à présenter une politique d'adaptation des travailleurs? Il s'est contenté jusqu'à présent de demander à la population d'attendre la parution du rapport de Grandpré, ce qui risque de ne se produire que dans bien des mois. Ne se rend-il pas compte que les travailleurs de Canada Packers, Northern Telecom, Pittsburg Paints, Catelli et Gillette ont déjà perdu leur emploi? Ils n'ont pas les moyens d'attendre que le premier ministre se décide.

Des voix: Bravo!

● (1420)

L'hon. Barbara McDougall (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, le premier ministre, moi-même et d'autres membres du gouvernement avons clairement expliqué que nous avons mis en oeuvre la Planification de l'emploi; ce programme constitue...

Des voix: Oh, oh!

Mme McDougall: ... ce programme, dis-je, constitue une solution souple et adaptable pour la formation professionnelle sur les plans à la fois de la création et du perfectionnement des compétences afin que les travailleurs puissent se préparer pour l'avenir.

Nous avons également clairement fait valoir que nous sommes déterminés à offrir des programmes novateurs et généreux d'adaptation et de recyclage dans le but d'aider les Canadiens dans le contexte de l'Accord de libre-échange, comme dans le contexte d'autres situations économiques.

L'économie canadienne est en évolution constante. C'est ce qui explique que la nation canadienne ait réussi à justifier d'un bilan aussi positif depuis quelques années. Il y a, par exemple, 1,5 million de travailleurs licenciés au Canada dans une année type donnée, dont quelques-uns n'ont malheureusement pas réussi à réintégrer le marché du travail. Nous sommes disposés à prendre les mesures qui s'imposent pour remédier à cette situation comme à d'autres.

LES RISQUES QUE COURENT LES USINES CANADIENNES

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg-Sud-Centre): Monsieur le Président, je voudrais poser une question supplémentaire au premier ministre en réaction à la réponse donnée par le ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Il serait intéressant de savoir pourquoi le gouvernement a réduit de 32 p. 100 les dépenses réelles de la Planification de l'emploi.